

Communiqué de presse

Lundi 26 février 2024

Coupes dans le financement des universités : France Universités exprime son inquiétude

Le plan d'économies de l'État, opéré par décret publié le 21 février, prévoit des réductions importantes pour le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, et en particulier des universités. France Universités exprime sa vive inquiétude.

Si, à ce stade, seules les réserves de précaution des programmes 231 (Vie étudiante), 150 (Enseignement supérieur et recherche universitaire) et 172 (Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires) sont concernées, et donc ni le budget de la vie étudiante, ni les dotations initiales 2024 des établissements, ni les mesures RH de la LPR ne sont pour l'heure touchées, l'incidence réelle de tels arbitrages, à court et moyen termes, ne manque pas d'interroger.

Les établissements devaient, en effet, déjà faire face à des dépenses en constante augmentation, qui n'ont été que très partiellement, voire pas compensées (mesures Guerini, surcoût de l'énergie, glissement-vieillesse-technicité, etc.). Cette situation met en péril leurs missions et leur fonctionnement, et rend impossible le remplacement des milliers de départs en retraite de chercheurs et d'enseignants-chercheurs parce qu'il n'est pas possible aux établissements de se projeter dans l'avenir.

Il ne faudrait pas que ces nouvelles « économies » soient le signe d'un désengagement durable de l'État vis-à-vis des universités. Si tel était le cas, l'impact sur la dynamique de réinvestissement dans la recherche et l'innovation (ANR, CPER, etc.) et sur le financement de la nécessaire rénovation du patrimoine immobilier universitaire serait majeur. Le maintien des crédits de France 2030, par définition de court terme, ne suffira pas à compenser le sous-financement chronique des universités. Un nouveau report de la deuxième étape de la réforme des bourses pour nos étudiants lourdement frappés par la précarité est également à craindre.

Les coupes annoncées interrogent par ailleurs sur un risque d'incohérence des politiques publiques : comment pallier le décrochage de la France dans la recherche internationale ? Comment déployer des dispositifs de transition environnementale sans crédits pour le faire ? Comment renforcer les formations immédiatement professionnalisantes si l'on met en péril le financement de la formation tout au long de la vie et de l'apprentissage ?

C'est un choix politique d'investir, ou non, dans l'éducation, la recherche, l'innovation et la jeunesse qui se pose pour notre pays.